LA DÉPÊCHE du Midi 29 avril 79

LA VIE LITTERAIRE

par Henry BONNIER

Salut à Camus !

« Tout révolutionnaire finit en oppresseur ou en hérétique. » Pour cette simple phrase, publiée en 1951 dans **« L'homme révolté »**, Camus devait connaître, jusqu'à sa mort, une guerre de harcèlement dont le pauvre Sartre avait pris tout naturellement la tête. Or, près de trente ans plus tard, non seulement **« L'homme révolté »** n'a pas vieilli, mais sa démonstration se vérifie chaque jour davantage. Désormais, la révolution a cessé d'être un mythe pour apparaître telle qu'elle est : un rituel sanglant. Il n'est pas bon d'avoir raison trop tôt. Camus reste donc notre témoin capital (1).

A sa suite, sans l'avouer toujours, se présentent « les nouveaux philosophes ». Etrange dénomination, puisque la seule nouveauté de la plupart d'entre eux tient principalement à leur jeune âge. Qu'importe ! Allons-y pour « nouveaux philosophes ». Il paraît que cela fait plus chic. M. Bernard-Henri Lévy est du nombre. Il s'est déjà illustré sur le champ de bataille des idées. En publiant **« La Barbarie à visage humain »**. L'essai eut du succès. Aujourd'hui, il revient en force, plus pugnace que jamais, avec **« Le Testament de Dieu »** (2), sorte de prolongement de la réflexion philosophique entreprise par Camus dans **« L'Homme révolté »** et dans **« Actuelles »** — ce qui lui vaut un salut, en note, de la part de notre jeune et talentueux philosophe.

A ce point, il convient, sans plus tarder, d'établir une distinction : autant Camus, parti de l'homme, a fondé la révolte de celui-ci sur le constat de l'absurde, autant Bernard-Henri Lévy me semble adopter une démarche différente : pour lui l'homme se ramène à l'individu, et sa défense passe par une révolte contre l'Etat. Malgré qu'il en ait, son analyse de départ est plus politique que métaphysique, et cela va fortement infléchir son propos.

Ce qui est en cause, à ses yeux, toujours et partout, principalement à notre époque, c'est « l'horreur ». Entendez par là la violence d'Etat, la violence idéologique. « L'horreur étant ce qu'elle est, au nom de quoi les hommes peuvent-ils, ici, maintenant, concrètement, s'y opposer et la refuser ? »

Selon lui, et ce sera la première nouveauté de sa réflexion, il faut se défier du soi-disant nécessaire « dépérissement » de l'Etat cher aux marxistes. Bernard-Henri Lévy n'y voit qu'un renforcement de l'Etat à l'intérieur de chacun des citoyens. A l'opposé, il préconise un Etat dont la fonction première (et unique) serait de « dire le Droit ». Ainsi, le citoyen pourrait souffler. Rien d'étonnant qu'il en vienne à penser que la meilleure forme d'Etat soit celle de l'Etat libéral, où la propriété privée serait le signe de la liberté d'entreprendre.

Deuxième nouveauté : il dénonce le « retournement d'une audace sans pareille » qui a permis à Rousseau, avant Nietzsche et Marx, d'inventer une dialectique qui fait que l'homme, ne disposant plus d'une théologie pour fonder un bon contrat avec l'Etat, se pose lui-même en une sorte de Dieu. De cette divinité usurpée découlera tout naturellement la notion de peuple souverain, puis celle d'Etat souverain, avant que celles-ci ne connaissent leurs abominables dégradations totalitaires.

Contre ce « dépérissement » de l'Etat et contre le formidable mensonge d'un homme divinisé, Bernard-Henri Lévy prêche pour une « résistance monothéiste », ajoutant : « Si, conformément à la Bible, on appelle monothéiste la volonté de disjoindre, de désincarner Dieu du monde, le monothéisme est le fondement, le seul fondement peut-être d'une politique qui, perpétuellement inachevée, ne croyant qu'à un bien qui toujours se dérobe, est l'autre nom de la Résistance ». En d'autres termes, notre philosophe, constatant non seulement la faillite des Etats athées, mais aussi celle de l'homme déifié, propose que nous en revenions, sous le signe du monothéisme ainsi défini, à une forme d'Etat qui, récusant toute morale, se contenterait, je le répète, de dire le Droit. Ce qui revient à dire qu'il s'oppose à toutes les espèces de théocratie qui régissent aujourd'hui le monde, du marxisme aux mille masques à la pseudo-révolution islamique d'Iran...

Et c'est vrai que « toute la question politique se résume au débat noué à travers les âges entre Augustin et Joachim de Fiore — le premier, distinguant entre la cité de Dieu et la cité des hommes, fait des contemplatifs, jamais des anges barbares; le second, les confondant dans un grand rêve messianique, fit brûler en son nom quelques milliers d'hommes et de femmes sur les bûchers de l'Apocalypse ». On le voit, le grand souci de Bernard-Henri Lévy est de disjoindre cité de Dieu et cité des hommes, Jérusalem céleste et Jérusalem terrestre. En d'autres temps, le Christ avait déjà ordonné de rendre à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui appartient à Dieu. Rien de plus grave, en effet, que la confusion des genres.

Telle est donc la thèse qui informe **« Le Testament de Dieu »**. A l'évidence, il s'agit, sur fond de camps, de crématoires et de meurtres politiques, d'un manifeste monothéiste destiné à rappeler le droit et la loi, afin d'éviter que ne se renouvellent de pareilles atrocités. C'est donc un essai qui s'efforce sans cesse de mettre en regard et l'histoire totalitaire et la métaphysique totalisante. A la manière de **« L'Homme révolté »**, ce livre puise ses exemples dans le mouvement de ce siècle, rappelant entre autres l'alliance du parti communiste allemand et du parti national-socialiste qui devait conduire tout droit au IIIe Reich. Par là même, il est extrêmement documenté et intéressant. En revanche, à la différence de **« L'Homme révolté »**, et ce sera sa faiblesse majeure, il préconise de rendre sa liberté et sa dignité à l'individu, et non à l'homme. Or, ce qui me gêne dans ce mot d'individu, c'est qu'il rassemble tout ce que l'homme peut avoir de passager, d'éphémère, de contingent. A mes yeux — et ce n'est pas seulement une querelle d'école —, l'homme c'est l'individu, la durée.

Cette durée, apparemment, Bernard-Henri Lévy la dénie à l'individu et la rencontre dans le monothéisme. D'une certaine façon, ne s'agit-il point, sous un aspect déguisé, d'asservir une nouvelle fois l'homme ? Je pose d'autant plus volontiers cette question que ce livre, que j'ai lu avec avidité, m'a laissé sur ma faim sur deux points au moins.

Bernard-Henri Lévy parle sans cesse de monothéisme. Fort bien. Mais, outre qu'il n'a pas un mot pour l'Islam, qui est pourtant la troisième grande religion monothéiste, il évacue très vite le christianisme de son champ d'analyse, sous prétexte qu'il s'est laissé dénaturer dès la Renaissance par un retour au monde antique, dans lequel notre auteur, se livrant à une analyse perspicace de la tragédie grecque, ne voit que refus de l'individu. Ainsi donc, le monothéisme selon M. Bernard-Henri Lévy serait seulement judaïque. C'est bien injuste, surtout si l'on veut considérer qu'il aura fallu attendre la venue de Jésus et son fameux « Une fois pour toutes » pour que l'homme descende enfin dans l'Histoire et découvre la singularité de son destin. Quant à la « conscience de soi », clairement énoncée, elle date de Kant, même si elle est implicite dans **« Les Confessions »** de saint Augustin — le premier de tous les textes à caractère individualiste (si je puis m'exprimer ainsi). Ce qui revient à dire que la personne humaine, dans son acception religieuse, remonte au christianisme, que l'individu, dans son acception politique, remonte à Kant, et que c'est par un véritable abus de mots qu'on peut le rattacher à la révélation judaïque.

Et voici le deuxième point qui me chagrine : tout au long de son essai, Bernard-Henri Lévy parle des Tables de la Loi et se proclame en même temps incroyant. Mais qui donc a donné ces Tables à Moïse ? Et comment peut-on croire à cette Loi sans la rattacher à Dieu ? Nous retrouvons ici ce que je disais en commençant : le propos de départ étant plus politique que métaphysique, l'auteur est mal à l'aise dès lors qu'il touche aux grandes questions de la foi. On n'inverse pas impunément l'ordre des priorités majeures.

---

1. Je voudrais signaler une fort belle édition des **« Œuvres Complètes »** de Camus en huit volumes. Quatre ont déjà paru. Reliés en pleine peau, dorés à l'or fin, ils sont illustrés chacun par un artiste différent. Les amateurs de haute bibliophilie y trouveront leur compte. Cette édition est vendue par courtage et est due aux Editions **« André Sauret »**, de Monaco. Admirable !

2. **« Le Testament de Dieu »**, essai, par Bernard-Henri Lévy. **« Grasset »**.

« Le testament de Dieu » par Bernard-Henri LEVY